



Limite communale	Zone Verte et Bleu
Limite de zonage	Zone humide avérée
Secteur avec Orientation d'Aménagement et de Programmation	Changement de destination
Secteur à plan masse	Bande à des secteurs Uxai
Périmètre classé de projet global (seul OmP)	Patrimoine bâti identifié au titre du L-151-19 du Code de l'Urbanisme :
Emplacement réservé	Édifice bâti singulier ou
Secteur de mixité sociale	Éléments de petit patrimoine local (mère, lavoir, ouvrage hydraulique)
Linéaire commercial	Éléments de petit patrimoine local (multimètres) ou
Implantation obligatoire	Ensemble bâti singulier ou
Recul ou recul graphique	Ensemble bâti séquentiel (front bâti)
Recul le long des principales voies de circulation	Composantes végétales identifiées au titre des L-151-19, L-151-23
Application de l'article L111-6 du Code de l'Urbanisme	et L-113-1 du Code de l'Urbanisme :
Secteur d'étude L111-6 du Code de l'Urbanisme	Arbre remarquable
Plan de Prévention des Risques Naturels ou Technologiques	Haine, ripisylve et alignement d'arbres
Zone de compensation écologique	Axe structurant paysagé
Secteur soumis au risque d'effondrement	Espace paysager à préserver
Secteur ponctuel soumis au risque d'effondrement - Aléa fort estimé	Jardin patrimonial
Secteur ponctuel soumis au risque d'effondrement - Aléa fort estimé	Présence arborescence reconnue
Zone non significatifs	Densité d'arbres
Hydrographie	